

L'Ajournement

[Français]

M. de Corneille: Monsieur le Président, le député ne sait pas l'histoire au sujet de l'éducation au Canada parce que nous avons fréquemment donné des transferts de paiements et des fonds pour l'éducation pendant la guerre et après la guerre pour les anciens combattants et aussi toujours depuis. Je pense que c'est un sujet pour notre gouvernement fédéral, l'éducation postsecondaire.

● (1800)

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 66 du Règlement.

LES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT—A) LA SUITE DU PREMIER MINISTRE LORS D'UN VOYAGE B) LES FONCTIONS DU VALET.

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, nous avons eu deux fois cette semaine une discussion très houleuse à la Chambre au sujet du valet de chambre et de la bonne du premier ministre (M. Mulroney). Le premier ministre a toutefois décidé de ne pas appeler ces gens un valet de chambre et une bonne. D'après lui, ce sont des rien du tout. En fait, selon la Presse canadienne il a déclaré ceci au cours d'une entrevue: «Je n'ai pas amené de valet de chambre, je n'ai amené personne». Si j'étais le valet de chambre du premier ministre, je serais insulté, parce que, comme chez Speedy Muffler, ce monsieur est quelqu'un, à mon avis. Mais là n'est pas vraiment la question.

La question, bien sûr, c'est que le premier ministre doit être entouré des mesures de sécurité les plus avancées. Il lui faut des gens vraiment qualifiés pour s'assurer que l'endroit est de premier ordre, au point de vue de la sécurité. C'est pourquoi ce valet de chambre à la James Bond travaille pour le premier ministre. Ce n'est pas vraiment un valet de chambre, il est plutôt déguisé ainsi. On nous dit qu'il est en fait un mélange de cascadeur, de James Bond et de valet de chambre en une seule personne. Notre premier ministre doit l'avoir parce qu'il mérite ce qu'il y a de mieux. Si vous ne me croyez pas, jetons un coup d'oeil sur ce qu'il a. Vous me croirez sûrement ensuite.

Le premier ministre a utilisé un L-1011 pour se rendre en Asie alors qu'un premier ministre précédent se contentait d'un avion deux fois plus petit. Le premier ministre voyage sur la colline du Parlement avec cinq automobiles. Pas une seule auto comme la vôtre ou la mienne, pas une Chevette comme la mienne, mais cinq automobiles, dont une Cadillac. L'entrée des édifices du Parlement ressemble à une cour de voitures usagées à cause de l'attitude du premier ministre. C'est peut-être Gary Lautens qui a le mieux exposé la situation:

C'est un fait bien connu, si vous voyez les films de James Bond, que les agents étrangers prendront tous les moyens possibles pour atteindre leur cible. L'une de leurs armes favorites est le sous-vêtement explosif.

Ça fonctionne d'une façon très simple. Un chef d'État se réveille le matin et, s'il n'a pas de valet pour vérifier ses effets personnels, il enfle une paire de sous-vêtements explosifs sans se méfier du tout.

Pouf! Volatilisés le slip et tout ce qu'il contenait. Surtout ce qu'il contenait.

Nous ne voudrions pas que cela arrive à notre premier ministre et c'est pourquoi il a à son service des personnes aussi compétentes qui lui servent de valets de chambre. Souvenez-

vous, le premier ministre a dit qu'il n'était pas un valet de chambre, qu'il n'était personne.

Nous avons des valets compétents qui secondent le premier ministre dans sa tâche consistant à diriger le monde. C'est un fait, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) a déclaré à la Chambre des communes qu'au cours du voyage en question il a conclu un accord faisant entrer le Canada au sein du Groupe des Sept, ce qui n'avait jamais été fait auparavant. Le croiriez-vous? Ce coup a été réussi grâce au valet de chambre. Peut-être aussi grâce à la bonne, je ne voudrais pas faire preuve de parti pris. Loin de moi l'idée de prendre parti sur une telle question. Le premier ministre mérite ce qu'il y a de mieux, gracieusement fourni par le peuple canadien.

La question aujourd'hui posée au premier ministre n'est pas de savoir si oui ou non il a amené un valet de chambre avec lui lors d'un déplacement. A mon avis, c'est extravagant, mais s'il juge qu'il le faut, laissons le faire et il pourra se justifier plus tard devant le peuple canadien. Ce à quoi je m'objecte, c'est au fait que l'on ne puisse pas obtenir de réponses cohérentes de la part du gouvernement.

M. Marchi: Vous voulez dire «la vérité»?

M. Boudria: Je ne sais pas, peut-être. Nous entendons une déclaration du premier ministre, contredite par son chef de cabinet, lequel est contredit par le ministère des Affaires extérieures, lequel est contredit à son tour par deux ministres à la Chambre. Des déclarations contradictoires simultanées sur un même sujet ne peuvent signifier qu'une seule chose, c'est que les paroles d'au moins certaines des personnes en cause, sont, disons inexactes. Peut-être la situation a-t-elle été la mieux décrite par le professeur Jean-Luc Pepin de l'Université d'Ottawa qui affirmait que le premier ministre avait un besoin aigu d'embellir la vérité.

● (1805)

M. Gordon Towers (secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, j'espère bien que mes réponses seront d'un meilleur calibre que les questions du député. Je voudrais qu'il sache que le gouvernement du Canada prend des mesures pour assurer la sécurité de certaines personnes. C'est la GRC principalement qui se charge de coordonner de telles mesures. On consacre environ 250 années-personnes à assurer la sécurité des personnes très importantes, sans compter les effectifs affectés à cette tâche quand le besoin s'en fait sentir.

La GRC a toujours rappelé aux premiers ministres, y compris au premier ministre actuel (M. Mulroney), que la sécurité ne concernait pas uniquement la protection de leur personne et de leur famille, mais aussi les renseignements et les conversations à caractère délicat avec le personnel immédiat ou avec d'autres fonctionnaires canadiens ou étrangers. De telles considérations revêtent encore plus d'importance lorsque le premier ministre est en mission officielle à l'étranger.

Le service de la sécurité de la GRC collabore étroitement avec les agents canadiens et étrangers pour assurer la sécurité des transports, de l'hébergement, des lieux de réunion, des documents et des communications. La GRC fait également valoir combien il est important de pouvoir compter sur un personnel privé et domestique ayant obtenu la cote sécuritaire